

Le 28 janvier 2020

*Communiqué de presse*

## **Grèce : des opportunités économiques pour les entreprises françaises**

**Afin de permettre aux entreprises françaises de découvrir les nombreuses opportunités d'affaires qui se présentent en Grèce, la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France et la Chambre de commerce France Grèce, organisent le mercredi 29 janvier de 9h00 à 15h30, une journée dédiée à l'économie grecque, présentée par plusieurs ministres du gouvernement Mitsotákis, en présence de M. Bruno Lemaire.**

Structuré autour de deux tables rondes, ce forum franco-grec doit permettre de mieux identifier les opportunités d'affaires et d'investissement dans ce pays, d'initier des contacts d'affaires et de développer des partenariats sur de nouveaux projets.

C'est l'occasion, pour la CCI Paris Ile-de-France et la CCI France Grèce de signer un accord de coopération visant à développer les échanges entre les entreprises françaises et grecques. 120 entreprises françaises sont implantées en Grèce et la CCI France Grèce compte plus de 300 membres. Les sociétés françaises implantées localement sont dans les secteurs de la construction, des infrastructures, du tourisme, de l'industrie, de la chimie, des biens de consommation. En ratifiant cette convention, Laurent Thuillier, président de la CCI France Grèce et Didier Kling, président de la CCI Paris Ile-de-France, affirment l'engagement respectif des deux Chambres dans leur mission d'appui des entreprises à l'international.

En effet, depuis la publication du dernier Mémorandum en 2018 et les élections de juillet dernier, les engagements du nouveau gouvernement grec s'attachent à restaurer la confiance des investisseurs et doivent permettre de réunir les conditions d'une relance sur le long terme de l'économie grecque.

*« Il est important pour la CCI Paris Ile-de-France de mieux faire connaître aux entreprises franciliennes les potentialités économiques que recèle la Grèce, ainsi que les nouvelles perspectives de collaboration entre nos deux pays »* insiste Didier Kling, président de la CCI Paris Ile-de-France. *« La mise en œuvre de cet accord permettra de faciliter l'accès des entreprises franciliennes à l'information sur les grands projets grecs »*. Les secteurs d'activités concernés sont en adéquation avec les principaux secteurs d'activités et filières de l'Ile-de-France, qu'il s'agisse des services financiers, de l'énergie, de l'environnement, des transports, de la gestion des eaux et des déchets, du tourisme, de l'hôtellerie ou de l'innovation.

Dans le cadre de la politique gouvernementale de la Team France Export, la CCI Paris Ile-de-France accordera une attention particulière à la préparation des entreprises pour faciliter leurs possibilités de développement et d'activité en Grèce.